



A t-on le droit de me baisser de qualification pour un meme emploi

Par **SEBETSEVE**, le **07/01/2009** à **20:06**

bnjour,je voudrais savoir si un employeur a le droit de me baisser de qualification lors d'une embauche. car j'ai au préalable fait pour lui meme,1 mois et demi de mission interimaire d'essai. je suis normalement N3P2 mais celui ci veut me faire signer un CDI en tant que N3P1!et existe t-il un texte de loi?

Par **domi**, le **07/01/2009** à **20:26**

Bonsoir , rien n'interdit à l'employeur de le faire ! Renseignez vous car il est possible qu'il vous fasse une période d'essai de 3 mois en N3P1 et vous repasse ensuite en N3P2! De plus lorsque vous étiez en intérim , c'est l'agence d'intérim qui était votre employeur et pas lui ! donc libre à lui de vous proposer ce qu'il veut ! A vous d'accepter ou pas ! Domi